

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Born Raphaël ; Willemart Elisabeth ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les thèmes à aborder sont : Les sources du droit administratif, l'organisation de l'administration, les moyens d'action de l'administration et les contrôles de l'administration. L'accent sera également mis sur l'incidence du droit européen ainsi que sur les enjeux ou controverses que l'actualité met en évidence.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Avoir une compréhension et une connaissance suffisantes du droit administratif, dans les aspects touchant, d'une part, à l'organisation de l'administration, d'autre part, à l'action des autorités publiques et, enfin, aux contrôles exercés sur l'administration. 2 Percevoir et évaluer l'incidence des règles juridiques sur l'action et le fonctionnement des administrations.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est orale. Elle a lieu en session. Pour chacune des deux parties du cours (2 x 10 points), l'étudiant est invité à tirer au sort deux questions. Après un temps de préparation, il présente ses réponses oralement aux enseignants. Une discussion peut être menée autour des questions préparées, afin d'aider l'étudiant à préciser ou approfondir ses réponses.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral et interactif. Présentation de la théorie et analyse de cas (textes législatifs, jurisprudence).
Contenu	Se fondant sur une approche classique du droit administratif et après une présentation introductive des sources de ce droit (sources écrites et non écrites, hiérarchie des normes, notions de doctrine et de jurisprudence), le cours entend présenter de manière didactique le cadre de l'administration et ses différentes formes (notions – typologie - nature de la relation de travail – terminologie applicable – conditions et procédures de recrutement – stage et carrière administrative), les moyens d'action dont elle dispose (notions et contours de l'acte administratif – régimes juridiques des actes administratifs unilatéraux et contractuels) et les contrôles qui s'exercent sur elle (contrôles administratifs et juridictionnels). Le propos est illustré par des textes législatifs, des cas de jurisprudence et des sources doctrinales.
Ressources en ligne	En fonction de l'actualité, de la documentation complémentaire pourrait être fournie via "Moodle".
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		